

**COMPTE RENDU DU CONSEIL SCIENTIFIQUE  
DU 14 DECEMBRE 1992**

Début de la séance à 17 H 10

Fin de la séance à 19 H 40

Deux point à l'ordre du jour :

- Le budget recherche 1993
- Le classement des demandes F.I.B.M. (premier contingent 1992-1993)

**I - BUDGET RECHERCHE 1993**

Après avoir rappelé les décisions prises en Conseil Scientifique du 9 Juillet 1992, B. THIERRY propose aux membres du Conseil d'examiner le budget de 1993 en deux temps :

- fonctionnement
- équipement

(pour ce dernier point, aucune décision n'avait été prise en juillet).

**DECISIONS**

**Fonctionnement :**

- Prélèvement de 10 % (BQR) sur les crédits de fonctionnement des équipes reconnues par la DRED (inchangé par rapport au budget 1992).
- Redistribution de 138 000 F aux 5 équipes (l'équipe du L.A.C. étant rattachée au CAMELIA depuis avril 1992).

La répartition proposée est effectuée suivant l'activité et la productivité scientifique des équipes (rapport d'activités, thèses soutenues, publications, projets...). Une mention particulière est faite pour le nouveau Centre de Recherche "INCA" récemment approuvé par le Conseil Scientifique réuni le 26 Novembre 1992.

Le Conseil adopte à l'unanimité (moins 1 abstention) la répartition des crédits de fonctionnement pour 1993 de la façon suivante :

- Laboratoire des Matériaux Industriels - LMI -	50 000 F
- Laboratoire d'Hydrodynamique, Aérodynamique et Energétique-LHAE-	40 000 F
- Laboratoire de Biomasse et Carburants - LBC -	5 000 F
- Laboratoire de Pédagogie Multimédia - LAPEM -	7 500 F
- Le Centre de Recherche : Identités, Normes des Communautés Anglophones - INCA -	15 000 F

Soit au total 117 500 F ; LES 20 500 F restant constituent une "réserve du Conseil Scientifique" qui pourra faire éventuellement l'objet d'une nouvelle affectation.

## Equipement - Crédits 1992 et 1993

En 1992, 77 % des crédits ont été ouverts - (Crédits de Programme)

Le Conseil adopte à l'unanimité le principe de prélever 10 % sur les crédits d'équipement pour constituer le BQR (proposition formulée par le bureau du Conseil Scientifique).

Soit pour l'ensemble des deux exercices :  $63\ 000\ F \times 2 = 126\ 000\ F$  (HT)

Ces crédits sont destinés à constituer une réserve du Conseil Scientifique pour :

- le développement de certaines équipes
- l'installation de nouveaux professeurs et la création de nouvelles équipes
- la mise en oeuvre de projets spécifiques

Dans tous les cas, leur affectation s'effectuera à partir d'un projet précis qui devra être soumis au Conseil Scientifique.

Pour les équipes reconnues, les crédits seront ouverts dans la limite de 90 % des Autorisations de Programmes.

## II - CLASSEMENT DES DEMANDES FIBM

### 1 - Recherche et Transfert de Technologie

6 dossiers sont présentés :

- Dossier A : Projet d'Ingénierie intégrée produit/process  
présenté par le LAMih, laboratoire de Génie Industriel et Logiciel -  
Responsable du projet R. SOENEN
- Dossier B : Applications industrielles nouvelles des ultrasons à la microcaractérisation  
des matériaux  
présenté par l'IEMN, laboratoire d' Opto-Acousto-Electronique  
Responsable du projet B. NONGAILLARD
- Dossier C : Transmission numérique d'images télévision  
présenté par l'IEMN, laboratoire d' Opto-Acousto-Electronique  
Responsable du projet M. GAZALET
- Dossier D : Complément de la plate-forme de conception et d'évaluation de postes de  
surveillance, diagnostic ou pilotage dans le domaine des transports  
présenté par le LAMih, Laboratoire Automatique Industrielle et Humaine  
Responsables du projet J.C. ANGUE et P. MILLOT
- Dossier E : Criquabilité des aciers de coulée continue  
présenté par le LAMih, Laboratoire de Génie Mécanique  
Responsables du projet : J.P. BRICOUT et J. OUDIN
- Dossier F : Moyens d'équipement de transfert en ergonomie des systèmes automatiques et  
biomécaniques  
présenté par le LAMih, Laboratoire d'Automatique Industrielle et Humaine  
Responsable du projet : N. MALVACHE

Après délibération et vote, le Conseil adopte le classement suivant :  
(un second tour a été effectué pour départager les projets C et D)

- 1 - Dossier D du LAMih - LAIH responsable MM. ANGUE et MILLOT
- 2 - Dossier C de l'IEMN - LOAE responsable M. GAZALET
- 3 - Dossier E du LAMih - LGM responsables MM BRICOUT et OUDIN
- 4 - Dossier F du LAMih - LAIH responsable M. MALVACHE
- 5 - Dossier B de l'IEMN - LOAE responsable M. NONGAILLARD
- 6 - Dossier A du LAMih - LGIL responsable M. SOENEN

## **2 - Formation Continue**

Deux dossiers ont été présentés :

Dossier A : Développement des formations par alternance  
Présenté par l'IUT  
Responsable du projet : M. BLIN

Dossier B : Equipement d'une salle de micro-informatique  
Présenté par l'ISIV  
Responsable du projet : M. CASTELAIN

Après délibération et vote, le Conseil adopte le classement suivant :

- 1 - Dossier B de l'ISIV - Responsable du projet M. CASTELAIN
- 2 - Dossier A de l' IUT - Responsable du projet M. BLIN

## **3 - Formation Initiale**

Six dossiers ont été présentés :

Dossier A : Création de l'Ecole d'Ingénieurs en Génie Informatique et Productique-EIGIP  
Présenté par l'ISTV-EIGIP  
Responsable du projet M. SOENEN

Dossier B : Equipement en matériel de technologie numérique pour le traitement des images et des sons  
Présenté par l'ISTV - Magistère Image  
Responsable du projet : S. MERVIEL

Dossier C : Equipement informatique et électronique, mise en place de la 3ème année, renforcement de la 2ème année d'IUP  
Présenté par l'ISTV - IUP -  
Responsable du projet P. MILLOT

Dossier D : Complément équipement de l'Atelier GEII  
Présenté par l'IUT- Département GEII  
Responsable du projet : B. HOURIEZ

Dossier E : Mise en place de nouveaux enseignements à l'ENSIMEV et à l'ISIV  
Présenté par l'ENSIMEV et l'ISIV  
Responsable du projet : B. DESMET

Dossier F : Equipement en matériel informatique de travaux pratiques et de projets pour la filière informatique de l'ISTV  
Présenté par l'ISTV  
Responsable du projet : A. FREVILLE

Après délibération et vote, le Conseil adopte le classement suivant :

- 1 - Dossier C de l'ISTV, IUP Responsable P. MILLOT
- 2 - Dossier E de l'ENSIMEV-ISIV. Responsable du projet B. DESMET
- 3 - Dossier D de l'IUT- Responsable du projet B. HOURIEZ
- 4 - Dossier B de l'ISTV - Responsable du projet S. MERVIEL
- 5 - Dossier F de l'ISTV - Responsable du projet A. FREVILLE
- 6 - Dossier A de l'ISTV-EIGIP- Responsable du projet R. SOENEN

### **III - QUESTIONS DIVERSES**

Collège A - Monsieur SOUBEYRAN, nommé à Aix en Provence, est remplacé par Monsieur DEFRENNE

Collège C - Nouvelles élections en janvier 1993 pour le remplacement de Monsieur OURIACHI